

Structure du mobilier funéraire en os, bois de cerf, dents et coquillages à la fin du 4^e et au 3^e millénaire en Bassin parisien

Angélique POLLONI, Maïténa SOHN et Isabelle SIDÉRA

Résumé

Nous avons considéré ici les outils et les parures en os, en bois de cerf, en dent et en coquillage des sépultures collectives de la fin du 4^e et du 3^e millénaire en Bassin parisien. Les aspects typologiques, techniques, fonctionnels et spatiaux ont été tour à tour examinés afin de préciser le type de pièce, la place et la fonction de ce mobilier. Cette analyse montre qu'il existe une sélection des types d'objets déposés dans les tombes. L'étude de l'usure des objets de parure comme des outils montre que nous avons affaire, en règle générale, à des objets usagés, non pas déposés neufs. L'étude de leur répartition spatiale met enfin en évidence une structure élaborée des dépôts qui semble, par ailleurs, évoluer avec le temps. Au cours du 3^e millénaire, en marge des dépôts collectifs, les dépôts individuels paraissent se développer. Aussi, les industries en matière osseuse sont-elles intégrées à une codification qui, au même moment, possède différentes facettes et significations.

Abstract

We have conducted a detailed study of both tools and ornaments in bone, antler, tooth and shell found in the collective graves of the Paris Basin from the end of the fourth to the end of the third millennium BC. All the typological, technical, functional and spatial aspects were considered in order to determine what kind of artefacts exists and what their function was in funerary practices. This analysis shows that not all the finds known for this period were deposited in collective graves but rather that the grave goods were selected. Following the study of the traces on ornaments and tools, we can state that, for the most part, they were not new when deposited. The spatial distribution of finds in tombs provides evidence of some deposit types which present a chronological evolution. Although the collective function of deposits found is important at the end of the fourth millennium BC, it also exists in parallel with the development of individual deposits during the third millennium BC. This is the reason why all the finds in matter of animal bones are included in a "funerary codification" of practices, which can have, at the same time, different forms and significance.

1. INTRODUCTION

Le mobilier en matière dure animale des sépultures du 3^e millénaire n'a jamais fait l'objet de recherches approfondies. Aussi sommes-nous toujours face à un document dont on mesure mal l'insertion et la signification. Afin de mieux comprendre à quoi nous avons affaire, nous avons tenté ici, par le biais d'un inventaire en cours des données disponibles, de discerner ses composants techniques, fonctionnels et spatiaux. C'est ce travail que nous présentons dans les lignes qui suivent.

2. OUTILS ET PARURES EN MATIÈRE DURE ANIMALE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1. État documentaire

L'essentiel de la documentation relative au mobilier en matière dure animale du 3^e millénaire en Bassin parisien provient des sépultures collectives. Il va sans dire que ces objets sont les moins bien connus de tous car ils proviennent pour la plupart de contextes explorés il y a

longtemps. En outre, noyés au milieu des ossements humains, ils ont souvent échappé aux fouilleurs peu méticuleux. L'inventaire réalisé par nos soins dans le cadre du PCR sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France nous a donné l'occasion de réactualiser les données concernant quelque 400 sépultures collectives connues à ce jour dans le Bassin parisien. Aussi disposons-nous aujourd'hui d'un corpus plus fiable qui permet d'étudier la composition et la structure des assemblages de matière dure animale et de mesurer leur insertion dans les sépultures collectives.

L'élaboration et la caractérisation du corpus ont été effectuées à partir de trois bases de données en partie incomplètes :

- 1) une base documentaire principale des occupations du 3^e millénaire ;
- 2) une base « industrie osseuse » ;
- 3) une base « parure ».

Ces deux dernières réunissent les données descriptives issues des inventaires de G. Bailloud (1964) et J. Peek (1975). Elles ont été complétées par le dépouillement des revues *Gallia Préhistoire*

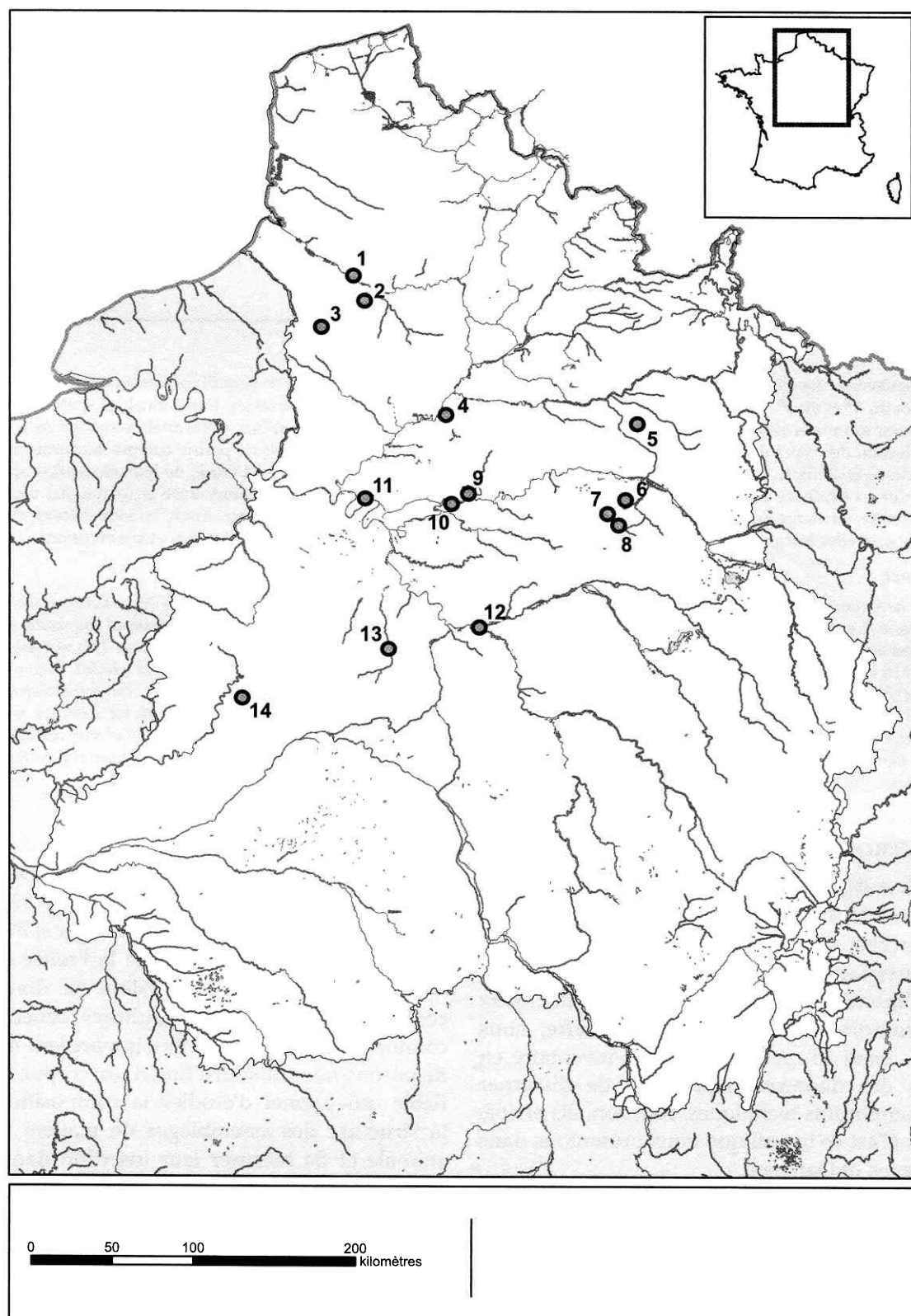


Fig. 1 — Localisation des 14 sépultures étudiées dans le Bassin parisien : **1.** La Chaussée-Tirancourt «La Sence du Bois» (Masset, 1995); **2.** Vers-sur-Selle (Piningre & Bréart, 1985); **3.** Méréaucourt (Masset, comm. pers.); **4.** La Croix-Saint-Ouen «Le Prieuré» (Legoff *et al.*, 1995); **5.** Bazoches-sur-Vesle «Le Bois de Muisemont» (Leclerc, 1993); **6.** Le Mesnil-sur-Oger «Les Mournouards» (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962); **7.** Loisy-en-Brie «Les Gouttes d'Or» (Chertier *et al.*, 1994); **8.** Val-des-Marais «Mont Aimé» (Crubézy & Mazière, 1991); **9.** Germigny-l'Évêque «Les Maillets» (Baumann & Tarrête, 1979); **10.** Vignely «La Porte aux Bergers» (Allard *et al.*, 1994; Chambon, 2003); **11.** Argenteuil «L'Usine Vivez» (Mauduit *et al.*, 1977); **12.** Marolles-sur-Seine «Les Gours aux Lions 2» (Masset *et al.*, 1967); **13.** Malesherbes «Mailleton» (Richard, 1995); **14.** Lutz-en-Dunois «Éteauville» (Nouel *et al.*, 1965).

et par l'inventaire récent des objets conservés au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. L'étude de ces vestiges et de leurs modes de dépôt s'est révélée assez difficile compte tenu des limites de la documentation disponible. En effet, plus des trois quarts des sépultures collectives, fouillées au XIX^e siècle, livrent des archives de qualité inégale : inventaire succinct du mobilier sans description ni dessin, manque d'information sur la provenance exacte des vestiges. Sur le quart restant, la qualité de la documentation est tributaire de différents facteurs. L'état de conservation de la sépulture et de son mobilier au moment de la découverte est variable. Rappelons que les sépultures collectives ne sont pas des ensembles clos. Le contexte de la découverte nuit parfois à la qualité de l'enregistrement des informations de terrain. Il arrive fréquemment qu'une tranchée de sondage ampute la sépulture. Enfin, l'archivage des documents de fouilles n'est pas toujours fait dans les règles. L'accès aux archives est souvent problématique. Lorsque le site a été publié, les dessins d'objets et les plans de répartition horizontaux et verticaux des vestiges font souvent défaut. En outre, les analyses anthropologiques et les analyses de mobilier étant rarement menées conjointement, les données qui permettraient de relier le mobilier à un défunt spécifique manquent. L'étude des relations sociales au sein des sépulcres souffre donc de ces lacunes.

En définitive, une trentaine de sépultures sont bien documentées. Parmi elles, 14 seulement présentent une documentation presque complète, à partir de laquelle nous avons pu mener un travail exhaustif sur les techniques, la morphologie des objets et leur répartition spatiale. Ces tombes se distribuent équitablement dans le Bassin parisien (fig. 1) : Somme (La Chaussée-Tirancourt, Vers-sur-Selle), Oise (La Croix-Saint-Ouen, Méreaucourt), Aisne (Bazoches-sur-Vesle), Val-d'Oise (Argenteuil), Eure-et-Loir (Éteauville), Loiret (Mailleton), Marne (Les Mournouards, Val-des-Marais, Loisy-en-Brie) et Seine-et-Marne (Germigny-l'Évêque, Marolles-sur-Seine, Vignely). Simultanément, ces sépultures de référence offrent un bon échantillon des types de tombes rencontrés puisqu'elles constituent tout à la fois des hypogées, des allées sépulcrales et des sépultures en fosse. Cet échantillon est donc représentatif de la diversité des types présents au 3^e millénaire en Bassin parisien.

2.2. Présentation du corpus

Sur plus de 400 sépultures recensées dans le Centre-Nord de la France, 219 ont livré du mobilier en os, dents, bois de cervidés ou coquillages. Parmi ces sépultures, près des deux tiers contenaient de l'outillage (159) ou de la parure (149). En définitive, plus de la moitié des tombes (55 %) possèdent du mobilier en matières osseuses.

Le nombre d'objets répertoriés s'élève à plus de 4600, dont 85 % d'objets de parure. La plus grande fréquence des objets de parure par rapport aux outils s'explique naturellement par le fait qu'une parure est souvent constituée de plusieurs éléments. Aussi, chaque objet de parure ne doit-il pas être considéré comme une parure à part entière mais comme l'un de ses composants.

3. CARACTÉRISATION DU MOBILIER : TYPES, TECHNIQUES ET FONCTIONS

Nous allons nous intéresser ici à différents aspects du corpus et commencer par les types de pièces auxquels nous avons affaire.

3.1. Types et techniques

3.1.1. Outillage et armes

Les différents outils ont été regroupés en cinq catégories qui sont, par ordre de fréquence dans les tombes (fig. 2) : 1) les outils perforants, 2) les gaines de hache, 3) les manches, 4) les outils tranchants et 5) les armes.

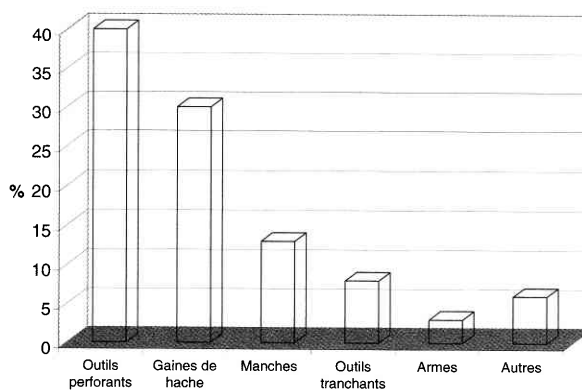


Fig. 2 — Proportions des différentes catégories d'outils et armes dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

1) Les outils perforants sont les plus fréquents (40 % de l'outillage des sépultures). Deux types entrent dans cette catégorie : les poinçons

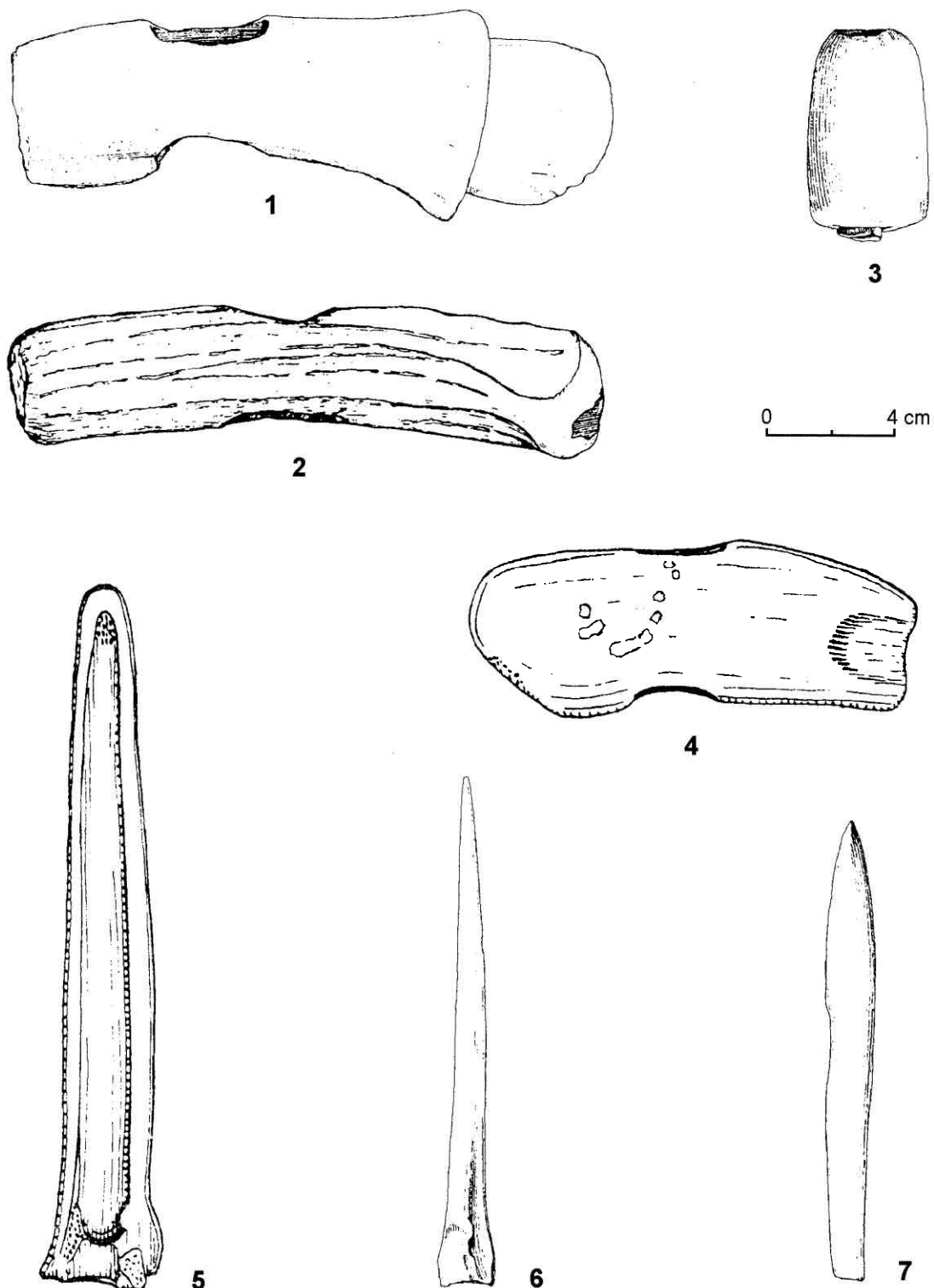


Fig. 3 — Outils et armes en os et bois de cervidé des sépultures du 3^e millénaire en Bassin parisien. 1. Gaine de hache lissée, Tinquieux « L'Homme Mort » (Bailloud & Brézillon, 1968); 2. Gaine de hache brute, Courjeonnet (Burnez-Lanotte, 1987); 3. Manche, Montigny-Esbly (Arnette, 1961); 4. Hache-marteau, Vert-la-Gravelle (Bailloud, 1964); 5. Outil tranchant, Congy (Bailloud, 1964); 6. Poinçon, Montigny-Esbly (Arnette, 1961); 7. Pointe de trait, Montigny-Esbly (Arnette, 1961).

(largement majoritaires) et les aiguilles. Les poinçons sont souvent de grands gabarits et réalisés avec des os de cerfs ou de bœufs. Le

procédé technique le plus répandu pour obtenir ces poinçons est le sciage en quart de métapode. Ils sont donc fréquemment munis d'une partie

de l'extrémité proximale de l'os (fig. 3, 6). Les aiguilles sont quant à elles généralement réalisées sur des *fibulæ* de Suidés.

2) En pourcentage, les gaines de hache et quelques cas de gaines d'herminettes constituent la deuxième catégorie d'outils (30 %). Façonnées sur des segments médians de ramures, elles sont, dans les sépultures, systématiquement perforées transversalement. On les retrouve avec ou sans leur lame de pierre. Il est probable qu'une partie ait été démanchée.

Deux types peuvent être distingués : les gaines dont la perlure naturelle de la ramure est laissée brute (fig. 3, 2) et les gaines dont la perlure a été lissée (fig. 3, 1).

Souvent, dans ce deuxième type, étaient incorporés des « bouchons » confectionnés avec des pointes ou des segments transversaux d'andouillers voire des dents ou des fragments d'os. Ce dispositif était destiné à constituer ou reconstituer un plan de frappe à la base de la gaine. Ces plans de frappe permettaient d'accroître l'efficacité de la pénétration de la lame dans le bois. Aussi, ces gaines n'étaient vraisemblablement pas seulement réservées à l'abattage des arbres mais pouvaient certainement aussi être employées pour mettre en forme des objets en bois.

3) Les manches (13 %) sont généralement confectionnés à partir de petits segments d'andouillers, souvent lissés pour leur donner une forme cylindrique (fig. 3, 3). Les plus courants mesurent en moyenne entre 5 et 6 cm de long. On connaît quelques exemples de manches deux fois plus longs et plus étroits. En contexte sépulcral, ces manches sont presque toujours privés de leur insert.

4) Les outils tranchants, qui représentent 8 % de l'outillage, comprennent soit des tranchants frontaux, soit latéraux. Nous avons le plus souvent affaire à des ciseaux et à des racloirs (fig. 3, 5). Ces outils sont confectionnés avec les mêmes procédés techniques que les outils perforants, mais le sciage en deux de métapodes prédomine. Les outils tranchants sont de taille importante car ils sont réalisés, tout comme les poinçons, à partir d'os de bœufs ou de cerfs.

5) Les armes sont peu fréquentes (3 %). Une quinzaine de pointe de jet ont été inventoriées (Marly-le-Roi, Yvelines; Crécy-en-Brie et

Vignely, Seine-et-Marne; fig. 3, 7). De tous les objets en matière osseuse, la fabrication des armes réclame de loin le plus fort investissement. Elles sont en effet très travaillées, parfaitement régulières, souvent munies d'une soie et de reliefs façonnés.

À ces principales catégories, il convient d'ajouter quelques pics (Les Mureaux, Yvelines; Crécy-en-Brie, Seine-et-Marne), produits à partir d'andouillers de cerf, dont la fonction, en l'absence d'étude tracéologique, reste inconnue. Enfin, quelques pièces encore plus rares, telles les haches-marteaux (Nerville-la-Forêt, Val-d'Oise; fig. 3, 4), morphologiquement proches des gaines perforées, ou les masses en bois de cerf (Presles II, Val-d'Oise), pouvaient faire office d'outils ou d'armes (Bailloud, 1964).

Le répertoire des techniques de fabrication et des formes d'objets funéraires de la fin du 4^e et du 3^e millénaire présente, en définitive, une variabilité limitée. L'industrie osseuse est fortement dominée par deux types d'outils récurrents : poinçons et gaines.

3.1.2. Parure

La quantité de parures funéraires réalisées en matière dure animale est équivalente à celle des objets fabriqués en matières minérales. Os, dents, bois de cervidés et coquillages ont donné lieu à de nombreuses formes. Il peut s'agir d'objets pas ou très peu façonnés, gardant la forme naturelle du support employé, mais la majorité se compose d'éléments très élaborés, fabriqués sur des segments de matière. Dans la plupart des cas, la modification de la forme originelle du matériau est totale, ce qui ne permet pas toujours d'identifier l'espèce

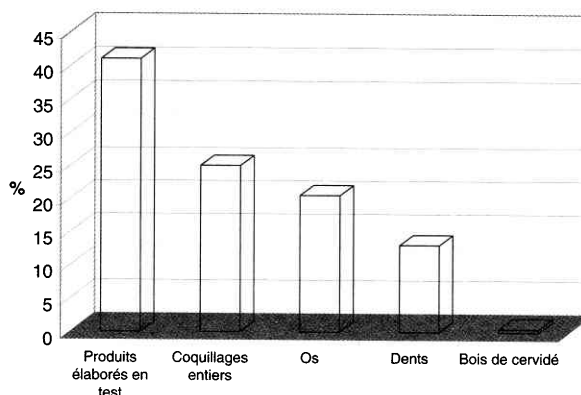


Fig. 4 — Proportions des divers objets de parure dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

dont il provient. Nous conserverons la distinction peu façonné/élaboré pour décrire les produits dans les lignes qui suivent (fig. 4).

Coquillages

Coquillages entiers

L'examen des coquillages portés en parure (25 % des objets) montre une importante diver-

sité morphologique correspondant à un large spectre d'espèces (fig. 5, 1 à 7). Les formes choisies sont longues, larges ou globuleuses. Les espèces actuelles, d'origine océanique, sont aussi bien représentées dans ce corpus que les espèces fossiles, provenant de gîtes fossilifères placés à proximité des sites (Taborin, 1974). Au sein de la diversité des espèces les *Dentalium* sont

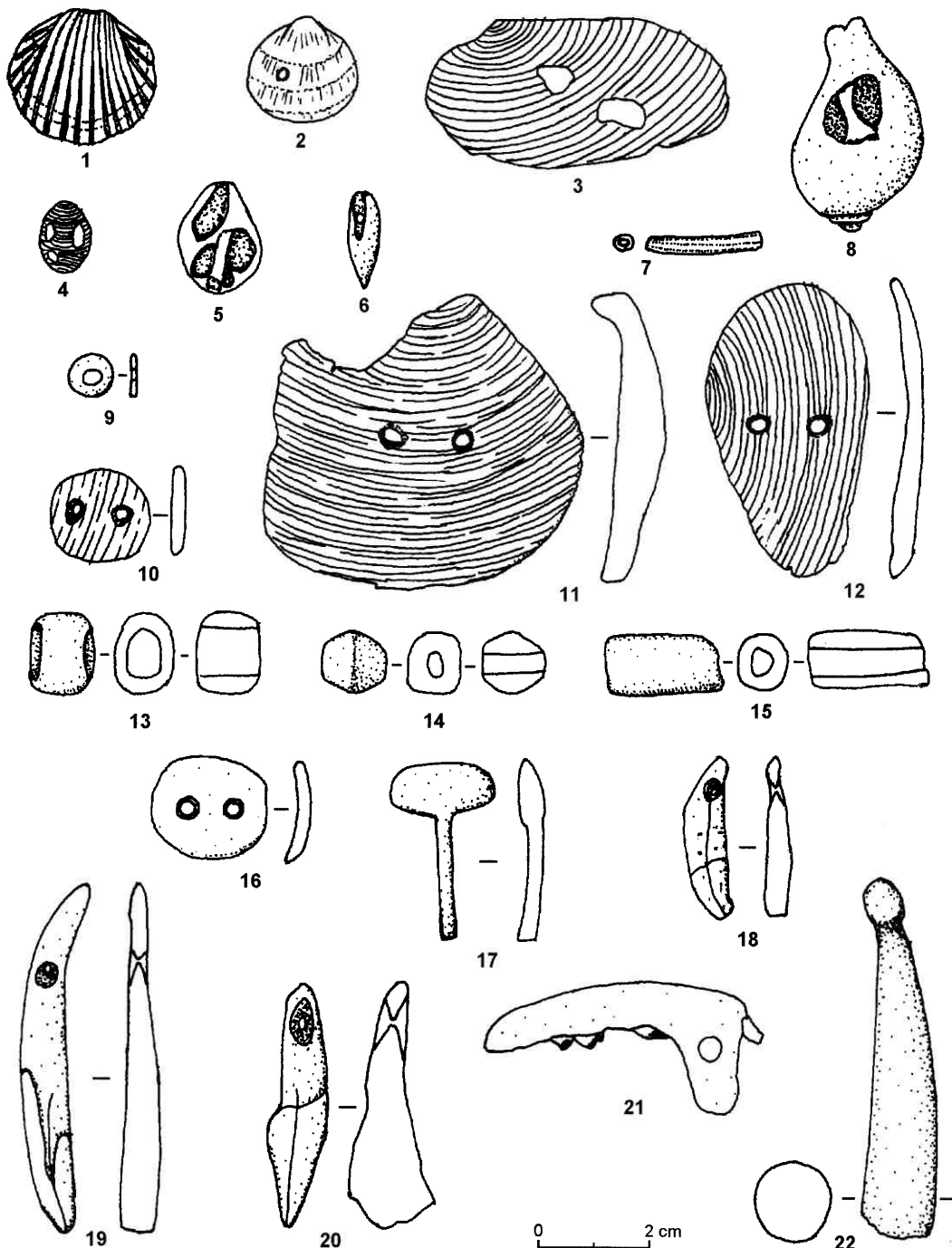


Fig. 5 — Parures en matières dures animales des tombes du Bassin parisien. 1 à 12. Coquillage; 13 à 17. Os; 18 à 21. Dent; 22. Bois de cervidé. 1, 2, 7 et 13. Oyes; 3, 4, 5, 8, 20 et 21. Hypogées indéterminés de la Marne (coll. De Baye); 6 et 16. Oyes « la Butte du Moulin »; 9. Nerville-la-Forêt « la Justice »; 10, 12 et 22. Vert-la-Gravelle; 11. Vigneux « la Pierre à Mousseaux »; 14 et 17. Bury « Saint-Claude »; 15. Crécy-en-Brie « la Chapelle »; 18 et 19. Courjeonnet (dessins A. Polloni).

prédominants puisqu'ils représentent 60 % des coquillages employés (136 dentales découvertes à Éteauville et 82 aux Mournouards 3). Les *Natica*, les *Cardium*, les *Trivia*, les *Cyprea*, les *Venericardia*, les *Purpulla*, les *Patella*, les *Pectunculus*, les *Turritella*, les *Unio*, les *Oliva* ou les *Sycum* sont des familles ou des espèces secondaires.

Tous les coquillages n'ont pas subi les mêmes aménagements et ceux-ci varient selon la nature de chaque coquille (Taborin, 1974). Ainsi, les dentales sont simplement tronquées à l'extrémité la plus étroite, sans doute pour permettre le passage d'un lien (fig. 5, 7). Quant aux coquillages larges, tels le *Cardium* ou le *Pectunculus*, ils ont généralement été percés au niveau du crochet. Les coquilles globuleuses, telles les *Natica*, *Trivia* ou *Purpulla*, sont majoritairement munies d'une ou de plusieurs perforations près de l'ouverture. Le façonnage est parfois un peu plus intensif. Les natices, par exemple, peuvent être abrasées à plat de manière à découvrir la columelle. Ainsi, de nombreux coquillages des hypogées de la Marne (fouille De Baye) sont tronqués de la sorte (fig. 5, 5).

Malgré la diversité des formes et des matériaux disponibles, le spectre des espèces privilégiées n'a pas beaucoup évolué depuis le Paléolithique (Taborin, 1993). En outre, les coquillages simplement perforés occupent une place importante dans la parure de la fin du Néolithique.

Produits élaborés en test

Le test de coquillage est de loin le support le plus courant pour la parure (41 %). La majorité des pièces qui en sont extraites sont des perles discoïdes de petite taille (fig. 5, 9). Elles sont souvent découvertes en lot (par exemple plus de 600 à « l'Usine Vivez » à Argenteuil). L'uniformité de leurs dimensions et la régularité du degré et de l'ampleur du façonnage reflètent certainement les modalités de fabrication, en série. La réalisation de ces perles extrêmement fines, parfois tout juste 1 mm d'épaisseur, exige maîtrise et délicatesse. Leur finesse est probablement aussi à l'origine d'une perte considérable (Taborin, 1974).

Contrairement à de nombreuses régions où le *Cardium* est de loin le support le plus plébiscité pour la fabrication des perles, le Bassin parisien se distingue par l'emploi massif d'une coquille très nacrée : l'*Unio*. Les disques pouvaient être enfilés sur un lien ou disposés à plat sur un

support afin de présenter la face nacrée (Burnez-Lanotte, 1987).

Les appliques biforées sont également confectionnées à partir de test d'Unionidé (*Unio* et *Margaritana*; fig. 5, 10 à 12). Elles sont généralement de forme ovalaire et pourvues de deux perforations rapprochées, souvent placées au plus proche du centre de l'objet. Parfois, leur contour n'a pas été retouché, la coquille gardant sa forme d'origine. Ces appliques devaient être enfilées sur un lien ou cousues de manière à mettre en évidence leur face nacrée.

Malgré son abondance et contrairement à d'autres matériaux, la parure en test de coquillage est morphologiquement peu variable. Les perles discoïdes et les appliques biforées constituent la quasi-totalité des pièces retrouvées. Toutes ces perles, par leur matériau, leur taille ou leur nombre, devaient en tout cas constituer des parures voyantes.

Os et bois de cervidé

Contrairement à l'outillage, où l'os et le bois de cervidé sont représentés autant l'un que l'autre, la parure est bien plus souvent réalisée en os. De plus, les éléments en os bénéficient d'un plus fort investissement technique. Les objets en os sont plus variés que ceux en test, mais, tout comme pour ces derniers, les perles sont majoritaires (fig. 5, 13 à 15). Discoïdes, cylindriques ou sphériques, elles sont généralement fabriquées à partir d'os de gros animaux, bœuf ou cerf, qu'il a fallu entièrement mettre en forme. Les perles tubulaires, quant à elles, étaient confectionnées sur des os plus graciles de petits mammifères, d'oiseaux ou parfois sur andouillers.

Les boutons et les appliques biforées sont également bien représentés. Les appliques biforées en os ont une forme et des dimensions qui se rapprochent beaucoup de celles des appliques biforées en test (fig. 5, 16). Elles ont quelquefois été produites sur des fragments de crâne humain.

Parmi les types plus rares, quatre sépultures du Bassin parisien ont livré des épingles en os dites « à tête en béquille » (Vinneuf, Yonne; « l'Usine Vivez » à Argenteuil, Val-d'Oise; « la Cave aux Fées » à Breuil-en-Vexin, Yvelines et Bury, Oise; fig. 5, 17). Ce type est particulièrement abondant en Suisse occidentale, dans les groupes à Céramique Cordée et dans le

groupe d'Auvernier de la civilisation Saône-Rhône (Strahm, 1979; Pétrequin *et al.*, 1987-1988). On peut se demander s'il ne s'agit pas d'imports.

Les autres types d'objets funéraires en os sont des anneaux (deux exemplaires découverts à « l'Usine Vivez » à Argenteuil, Val-d'Oise et « La Chaise aux Diable » à Dameraucourt, Oise) et quelques pendeloques de formes diverses.

Les parures en bois de Cervidé sont peu courantes et surtout représentées par des pendeloques « en quille » réalisées sur des extrémités d'andouiller. Elles ne sont quasiment jamais perforées, mais creusées d'une gorge circulaire à l'extrémité la plus fine, en guise de moyen de suspension. Ces pendeloques proviennent toutes du département de la Marne (« les Hayettes » à Congy, « le Chemin des Bretons » et « la Plaque » à Aulnay-aux-Planches, « Val des Marais » à Vert-la-Gravelle), à l'exception d'une seule, trouvée dans les Ardennes dans le site de Liry (Bailloud, 1964). Les pendeloques en quille lisses semblent être de tradition orientale puisqu'elles sont connues en Suisse occidentale dès le Cortaillod (Pétrequin *et al.*, 1987-1988). À la fin du Néolithique, leur zone d'extension passe par le Jura et s'étend jusqu'à l'est du Bassin parisien et au Languedoc méditerranéen (Barge, 1982; Pétrequin *et al.*, 1998).

Dents

Les parures sur dents (13 %) se distribuent par petites quantités dans chaque site. Elles sont généralement aménagées au niveau de la racine, par perforation, ou plus rarement par incision. Les espèces les plus fréquemment rencontrées comme support sont les canidés (17 exemplaires à la « Pierre Godon » à Tillay-Peneux) (fig. 5, 18). Les dents de Suidés, très nombreuses également, proviennent presque exclusivement de tombes situées dans la Marne (41 trouvées dans les hypogées 1 à 7 des « Vignes Basses » à Courjeonnet et 17 aux Mournouards 3 au Mesnil-sur-Oger; fig. 5, 19). Aussi, ces distributions comportent-elles peut-être un caractère régional. Les dents d'équidés arrivent en troisième position, bien qu'on en connaisse dans six sites seulement. Elles viennent pratiquement toutes des sites de la Bellée à Boury dans l'Oise (33 pièces) et de « l'Usine Vivez » à Argenteuil dans le Val-d'Oise (30 pièces).

Un petit nombre de dents de Cervidés, Bovidés (fig. 5, 20), Ursidés, petits mammifères et quelques dents humaines sont dispersées au gré des tombes.

Des Canidés, les hommes ont privilégié les canines alors que, pour les Équidés et les Bovidés, se sont les incisives qui dominent. Chez les Cervidés, craches et incisives sont employées. Les molaires et les prémolaires sont, en revanche, peu courantes. Parfois, on rencontre des demi-mandibules complètes de petits animaux, fouine ou hérisson par exemple (fig. 5, 21).

Pour clore le chapitre des techniques, il convient de souligner un dernier aspect des parures en os (notamment les perles) et en dents et des outils. Ces derniers, en effet, présentent souvent un aspect brillant voire verni et une coloration tirant sur le brun qui font l'effet, dans les cas les plus réussis, d'une glaçure. Ces attributs peuvent avoir été produits par une chauffe, un traitement thermique adéquat qui colore la matière sans toutefois l'altérer. Les objectifs de ce traitement sont énigmatiques, mais ne sont pas dénués de caractères culturels, peut-être fonctionnels (Sidéra, 2002). Cette pratique, si l'on se fie aux échantillons que l'on a pu observer, n'a en tout cas rien d'anecdotique au 3^e millénaire. Elle pourrait même être en forte hausse par rapport aux industries des millénaires précédents et constituer une tendance évolutive.

À l'heure actuelle, aucune analyse physico-chimique n'a encore été effectuée pour confirmer la pratique du traitement thermique au 3^e millénaire. Cette lacune devra être couverte dans un avenir proche.

3.2. Aspects fonctionnels

La majorité des outils et des parures comportent des traces d'usure. Ces objets étaient donc déjà usés lorsque les hommes les ont placés dans les sépultures. Quant aux quelques parures et objets découverts sans trace d'usure apparente, il ne s'agit pas pour autant d'objets neufs.

Les coquilles nacrées ont souvent des bords brisés, émoussés, et des contours accidentés. Souvent, pour ce type de matériau très fragile, la forme des objets a dû se modifier entre le moment de leur fabrication et celui de leur dépôt dans la tombe. Les perforations des parures sont également fortement usées. Elles sont souvent déformées, parfois brisées. Des dents et des pendeloques ont été réparées : percées de nouveau pour prolonger leur durée d'utilisation.

En comparant des éléments de parure à l'intérieur d'un même lot, il n'est pas rare de constater que ceux-ci présentent aussi différents stades d'usure ; des objets très abîmés côtoient d'autres quasi neufs. Ceci peu s'expliquer par le fait que, pour prolonger l'usage d'une parure déjà assidûment portée, les objets cassés étaient remplacés au fur et à mesure par de nouveaux (Sidéra, 2002 : 223). On peut également envisager que la constitution d'une parure se faisait sur un long laps de temps, les éléments étant ajoutés petit à petit jusqu'à constituer des parures de plus en plus fournies.

L'observation de la localisation des traces d'usure permet de se faire une idée de l'agencement des objets et de leur disposition dans une parure. Lorsque des appliques biforées, en test ou en os, sont usées vers l'extérieur des perforations ou uniquement entre les deux perforations ou que des dents présentent une usure bilatérale entre la perforation et le sommet, on peut supposer que ces objets étaient soit cousus sur un vêtement ou sur une lanière de cuir, soit intégrés à une résille, dont ils constituaient le décor.

Deux types de parures doivent donc être distingués (fig. 6) :

- celles constituées d'objets enfilés sur un lien. Cela pouvait être le cas des dentales, coquillages sur lesquels on n'observe aucune trace de déformation spécifiquement liée à la couture, et de nombreuses perles. Ces éléments pouvaient être enfilés par centaines et enroulés autour du cou, des poignets ou de la tête (fig. 6, 1).
- celles qui s'intègrent à un costume, à l'instar des Indiens des plaines nord-américaines qui ornent leur vêtement de centaines de dents d'élan (fig. 6, 2) ou de wapiti cousues (Curtis-Graybill & Boesen, 1992).

Il est donc important de faire la différence entre les éléments mobiles (colliers, bracelets) qui s'ajoutent ou non au costume et les éléments fixes et cousus qui en font partie intégrante. Ces deux types de port de parure n'ont en effet peut-être pas la même signification d'un point de vue social et il serait pertinent de les considérer séparément.

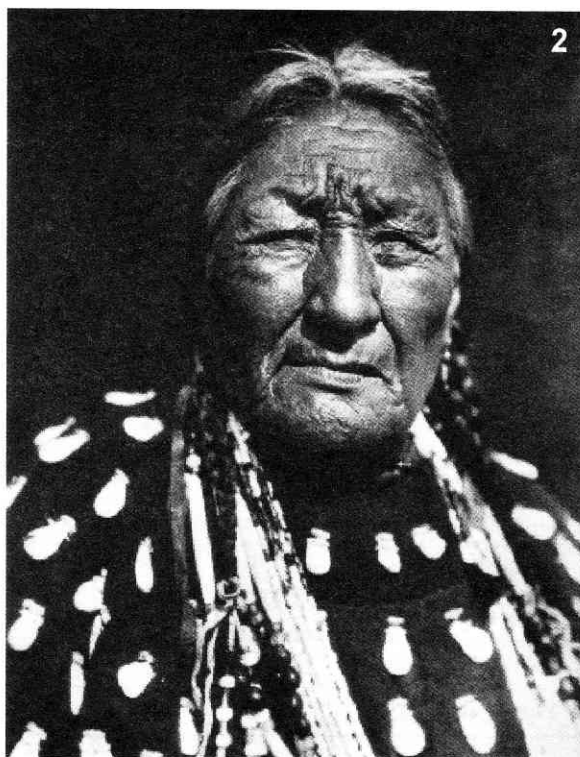


Fig. 6 — Exemples d'utilisation et de port de la parure chez des indiens d'Amérique du Nord. 1 : jeune mariée Wisham ; 2 : femme Cheyenne. Photographies E. Curtis ; d'après Curtis-Graybill & Boesen, 1992).

4. APPROCHE STRUCTURELLE ET SPATIALE DES ASSEMBLAGES

4.1. Composition des assemblages dans chaque tombe

Au sein des assemblages des 14 sépultures de référence, une certaine variabilité se manifeste dans la manière dont les objets se distribuent dans les tombes (tableau 1). Ainsi existe-t-il toute une série de « combinaisons » possibles, du seul poinçon (La Croix-Saint-Ouen) au lot le plus complet : outils perçants, tranchants, manches, gaines, perles sur dents, perles sur os et bois de cerf, coquillages entiers et coquillages travaillés (Mournouards II). Cet assemblage « idéal » est représenté par portions dans les autres tombes ; la portion élémentaire étant un outil perforant : 13 sépultures ont livré au moins un poinçon. L'abondance des poinçons correspond donc aussi à une dispersion par tombe élevée. À l'opposé, tandis que les parures sur dents constituent une catégorie peu fournie au regard d'autres types, une forte majorité de sépultures en livrent (11 des 14 sépultures). Enfin, alors que les perles élaborées sur coquillages

sont six fois plus nombreuses que les perles sur dents, elles ne sont présentes que dans 9 des 14 sépultures du corpus. Ces derniers éléments sont donc plus fortement concentrés et peut-être devaient-ils former des parures fournies.

Une différence dans les modes de dépôts des outils et de la parure est donc d'emblée décelable par la seule considération de la distribution de ces deux catégories dans les tombes. Les divers types d'outils sont distribués de manière cohérente par rapport à leur nombre total. Les parures suivent une dynamique inverse : plus elles sont abondantes, plus elles paraissent groupées.

4.2. Distribution spatiale des objets : mobilier collectif et mobilier individuel

De façon générale, le mobilier en matière dure animale n'a pas vraiment de spécificité spatiale par rapport aux autres catégories de mobilier. Dans près de la moitié des cas, sa répartition spatiale ne peut être distinguée du reste du mobilier. En revanche, on observe à nouveau

Sépultures	Outil perçant	Gaine	Perle dents	Coquillage entier	Perle os/bois	Coquillage travaillé	Outil tranchant	Manche	NMI total
La Croix-Saint-Ouen	•								1
Vers-sur-Selle	•	•							8
Vignely	•		•	•					14
Méréaucourt	•	•	•		•				13
Bazoches-sur-Vesle	•			•		•			7
Malesherbes	•		•	•	•	•			8
La Chaussée-Tirancourt	•	•	•	•	•				7
Marolles-sur-Seine 2	•	•		•		•	•		11
Argenteuil 2	•		•	•	•	•	•		731
Lutz-en-Dunois	•		•	•	•	•	•		253
Germigny-l'Évêque	•		•	•		•	•	•	24
Loisy-en-Brie	•	•	•	•	•	•	•		19
Val-des-Marais		•	•	•	•	•	•	•	95
Mesnil-sur-Oger 2	•	•	•	•	•	•	•	•	151
NMI total	52	17	113	333	157	664	8	7	

Tabl. 1 – Distribution du mobilier en matière dure animale dans 14 sépultures du Bassin parisien.

des différences entre l'outillage et la parure. Dans 80 % des cas, ces deux catégories d'objets ne suivent pas la même dynamique spatiale. La parure provient presque exclusivement de la chambre sépulcrale (La Chaussée-Tirancourt, Bazoches-sur-Vesle), principal espace d'inhumation, tandis que l'outillage est davantage dans le vestibule (Les Mournouards, Vers-sur-Selle), l'entrée de la chambre sépulcrale (Germigny-l'Évêque), un espace vide marqué par une interruption brutale de la couche sépulcrale ou « témoin négatif » (Méréaucourt). Contrairement à la parure, dont la répartition est relativement homogène, celle de l'outillage et des armes montre de fortes disparités. Il en va de même pour les types d'objets qui les constituent. Si les manches d'outils et les poinçons peuvent être associés aux défunts, les gaines de hache et les outils tranchants sont, en revanche, plus fréquemment à l'écart des inhumations (Méréaucourt, La Chaussée-Tirancourt).

Cette observation met l'accent sur les différences de statut des types fonctionnels qui constituent le mobilier funéraire. Elle vient aussi étayer l'hypothèse de l'existence de deux sortes de dépôts dans les sépultures collectives : des dépôts collectifs, destinés à l'ensemble des défunts et des dépôts individuels correspondant à leur équipement personnel (Burnez-Lanotte, 1987; Sohn, 2002). Ici, la parure est associée aux dépôts

individuels puisqu'elle se trouve auprès des défunts. Les gaines à perforation transversale, au même titre que les haches auxquelles elles sont d'ailleurs encore souvent associées, ressortent au contraire du domaine des offrandes collectives. Parmi les outils, seuls les poinçons semblent avoir eu une fonction funéraire bien plus ambiguë puisqu'on les retrouve indifféremment dans les deux dépôts (fig. 7).

4.3. Structure des dépôts collectifs : chronologie et codes

Si l'on en juge par les stratigraphies de la Chaussée-Tirancourt ou de Vers-sur-Selle, les gaines, tout comme les haches, semblent participer à des dépôts plutôt anciens. En outre, ce mobilier est fréquemment associé à de la céramique Seine-Oise-Marne de la fin du 4^e millénaire (Chambon & Salanova, 1996). Placés à l'entrée du monument ou dans des zones de structuration de l'espace interne (seuils à Méréaucourt, contre les parois des chambres des hypogées des Mournouards et de Loisy-en-Brie, tranchant vers le haut), ces dépôts manifestent des charges symboliques qui vont bien au-delà de l'aspect collectif proprement dit, puisqu'ils peuvent être mis en relation avec la fondation même du monument. Aux Mournouards, il est aussi possible d'établir un

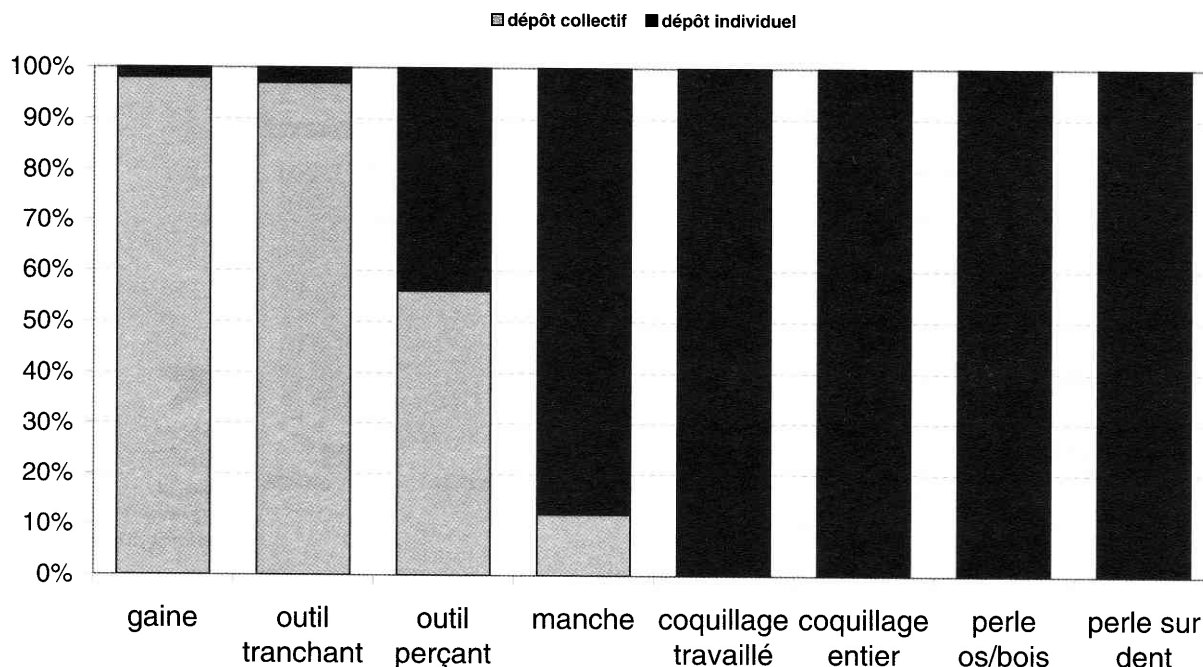


Fig. 7 — Graphique indiquant le statut collectif ou individuel des objets en matière dure animale dans les 14 sépultures collectives étudiées.

lien entre les haches et les figures féminines gravées sur les parois, sans toutefois pouvoir prouver leur contemporanéité.

L'association hache, gaine et céramique forme la racine de toute une série d'autres assemblages d'objets dont le lot le plus fourni provient de Vers-sur-Selle : un vase, une gaine, plusieurs poinçons, armatures tranchantes, lames et éclats. Mais les assemblages funéraires ne sont pas toujours aussi complets. Les lots de Germigny-l'Évêque et de Marolles-sur-Seine 2 ne comportent, par exemple, pas de céramique. Dans ces tombes, l'association des objets et leur disposition, dans l'antichambre ou à l'entrée de la chambre sépulcrale, sont en tout cas significatives. En effet, des « lots » tout à fait comparables ont été retrouvés dans plusieurs sépultures voisines de notre zone d'étude : céramique, gaine, hache et poinçons à Bardouville en Seine-Maritime (Caillaud & Lagnel, 1967) et céramique, gaine, hache, poinçons et outil tranchant en os, armature tranchante et lame à Porte-Joie 1 dans l'Eure (Billard *et al.*, 1995; Sidéra, 2002). Soullignons, à l'intérieur

de ces dépôts, l'omniprésence des outils perforants.

L'absence de lots aussi fournis dans des sépultures ayant connu une utilisation ancienne et brève (La Croix-Saint-Ouen : un vase de la fin du 4^e millénaire et un outil perçant en os) et, à l'inverse, les céramiques typologiquement récentes de certains ensembles (Bardouville, Porte-Joie 1) indiquent une diachronie des dépôts collectifs. Ainsi, la position stratigraphique des lots de la Chaussée-Tirancourt et de Vers-sur-Selle, pourrait indiquer des apports successifs. Au cours de la longue utilisation des sépultures collectives, n'y aurait-il alors pas une évolution des « codes funéraires » ? Ces derniers pourraient au départ être associés au monument et formés de quelques objets hautement symboliques et évolueraient vers des dépôts de plus en plus diversifiés évoquant un plus large panel d'activités quotidiennes. Par exemple, alors qu'il n'y a aucune inhumation à proximité, l'antégrotte des Mournouards a livré deux poinçons, une palette en os, des dents de porc et des empreintes de vannerie correspondant, d'après les auteurs, à

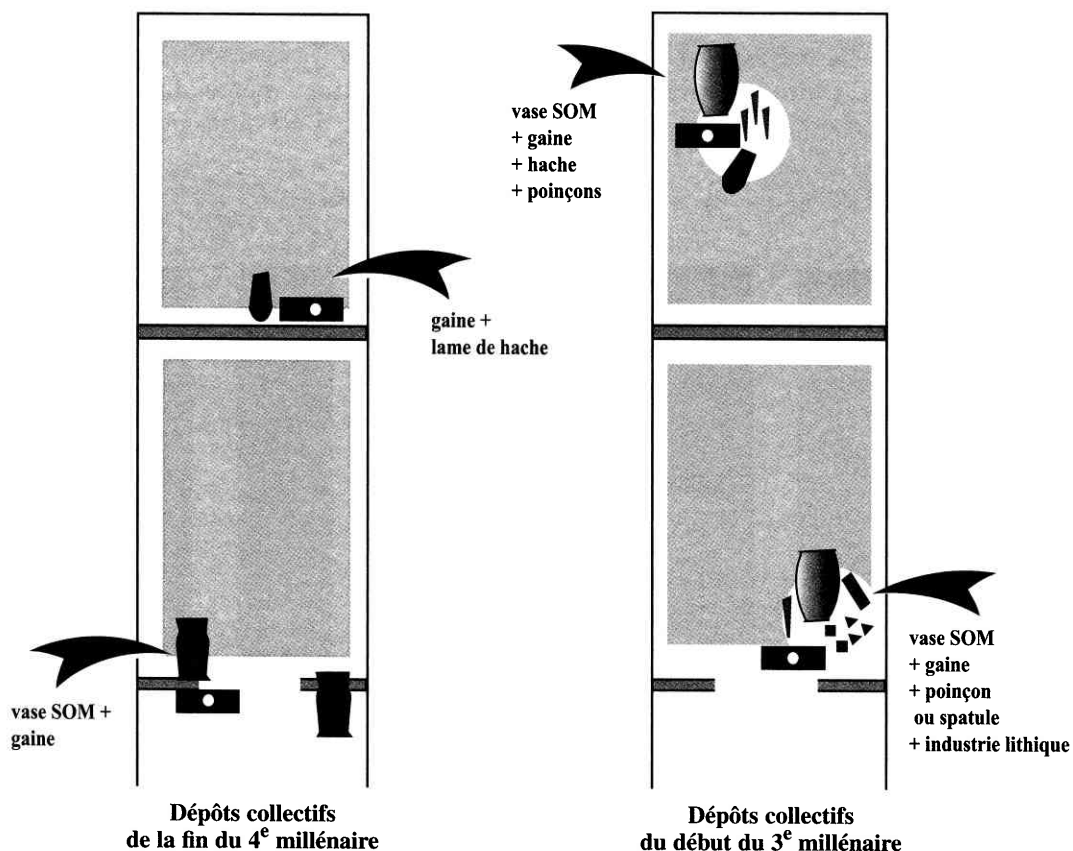


Fig. 8 — Schéma représentant la position et la composition des dépôts collectifs dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

une sorte de « *kit* » de vannier (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962).

L'outillage en matière osseuse s'inscrit alors dans deux sortes de dépôts collectifs dont on peut d'emblée souligner la dimension chronologique (fig. 8).

Le premier, qui intervient au cours des derniers siècles du 4^e millénaire réunit trois composants : vase, hache et gaine. Il est lié à la fondation du monument et peut-être destiné à assurer sa pérennité. Le second, plus fourni (vase, gaine et/ou hache, poinçons, lames, armatures de flèche et éclats de silex) intervient dès les débuts du 3^e millénaire. Il dérive peut-être du premier. Bien que nous ayons affaire à un code, celui-ci évoque en tout cas bien plus clairement les domaines variés de la vie des défunts. C'est seulement au cours de cette seconde étape que l'on constate, en parallèle, une augmentation des dépôts individuels. À l'exception des gaines de hache, les outils en matière osseuse peuvent alors aussi se rencontrer hors des lots, dans le cadre de l'équipement personnel d'un défunt.

4.4. Équipement individuel et statut des défunts

Près de la moitié des poinçons et la majorité des manches d'outils et des épingles en os proviennent de la couche sépulcrale. Bien que leur appartenance à tel ou tel individu puisse rarement être mise en évidence, au contraire des lames et des armatures en silex, il semble que les poinçons aient quelquefois été déposés par paire auprès des inhumés, comme à Marolles-sur-Seine, Éteauville et Bardouville. Quant aux manches, qui ont pu prolonger des burins (ils contenaient des dents de porc aux Mournouards), il est encore impossible de savoir s'ils accompagnaient des hommes, des femmes ou bien des enfants car les données ne sont pas disponibles.

Le seul exemple d'association nette entre des pièces d'outillage en os et un individu concerne un type d'arme, des pointes de jet, fort rare dans les sépultures collectives du Bassin parisien. Ainsi, dans la tombe de Vignely, quatre pointes de jets en os et neuf armatures de flèches tranchantes étaient déposées près des restes déjà bien décomposés d'un sujet immature (fig. 9). En réalité, elles pourraient appartenir au squelette d'un homme, inhumé ultérieurement à proximité immédiate de l'enfant (Chambon,

2003) et faire référence à la symbolique de la chasse ou de la guerre, plus directement associée aux sujets mâles adultes. Ce dépôt n'est pas sans parallèle avec celui des huit pointes de jet et des armatures tranchantes en silex retrouvées au sein de la couche sépulcrale de la sépulture collective de Stein aux Pays-Bas (Modderman, 1964) ou des pointes d'armes de trait pédonculées en matière osseuse provenant de Poses « Sur la Mare » dans l'Eure (Billard & Legoff, 1996).

Contrairement aux outils et aux armes, la parure en matière dure animale peut parfois être mise en rapport avec un squelette et tout particulièrement avec ceux d'enfants d'au moins 4 ou 5 ans (fig. 10).

Les exemples de Flavacourt, Troissereux, des Mournouards, Éteauville et Vignely montrent qu'elle a même pu constituer un moyen d'affirmation du statut de certains enfants au sein des sépultures collectives. Sur les sept sujets immatures de la sépulture de Vignely, deux d'entre eux, âgés de 4 à 8 ans étaient accompagnés de parure. Le premier possédait deux dents et une turrítelle percées. Avec le second étaient déposées neuf perles en cuivre et une turrítelle percée (fig. 9). Les cinq autres enfants ne possédaient aucun objet. Les trois adultes inhumés dans la sépulture de Vignely ne disposaient d'aucune parure (Chambon, 2003). Une différence de statut, si ce n'est de « rang » (Sidéra, 2002 : 228), existe donc entre les enfants eux-mêmes d'une part, entre les enfants et les adultes d'autre part, manifeste par la possession de types d'objets spécifiques. Par ailleurs, il est encore difficile, de par la documentation, de savoir si les hommes et les femmes étaient ou non susceptibles d'être accompagnés de parures en matière dure animale différenciées. Les fouilles anciennes mentionnent parfois une perle au niveau du cou d'un sujet féminin (Vauréal dans le Val-d'Oise). Mais il s'agit souvent soit d'autres matériaux que les matières osseuses, soit d'une détermination sexuelle peu fiable. Aux Mournouards, l'étude de la répartition spatiale de la parure en comparaison avec celle des inhumés dont le sexe est connu ne permet pas d'en dire plus sur la question. Hormis les armes, qui caractérisent plus particulièrement peut-être certains sujets masculins, l'équipement individuel des adultes reste imprécis.

Les objets en matière dure animale, tout comme le reste du mobilier, participent en tout cas à l'affichage du statut de certains défunts.

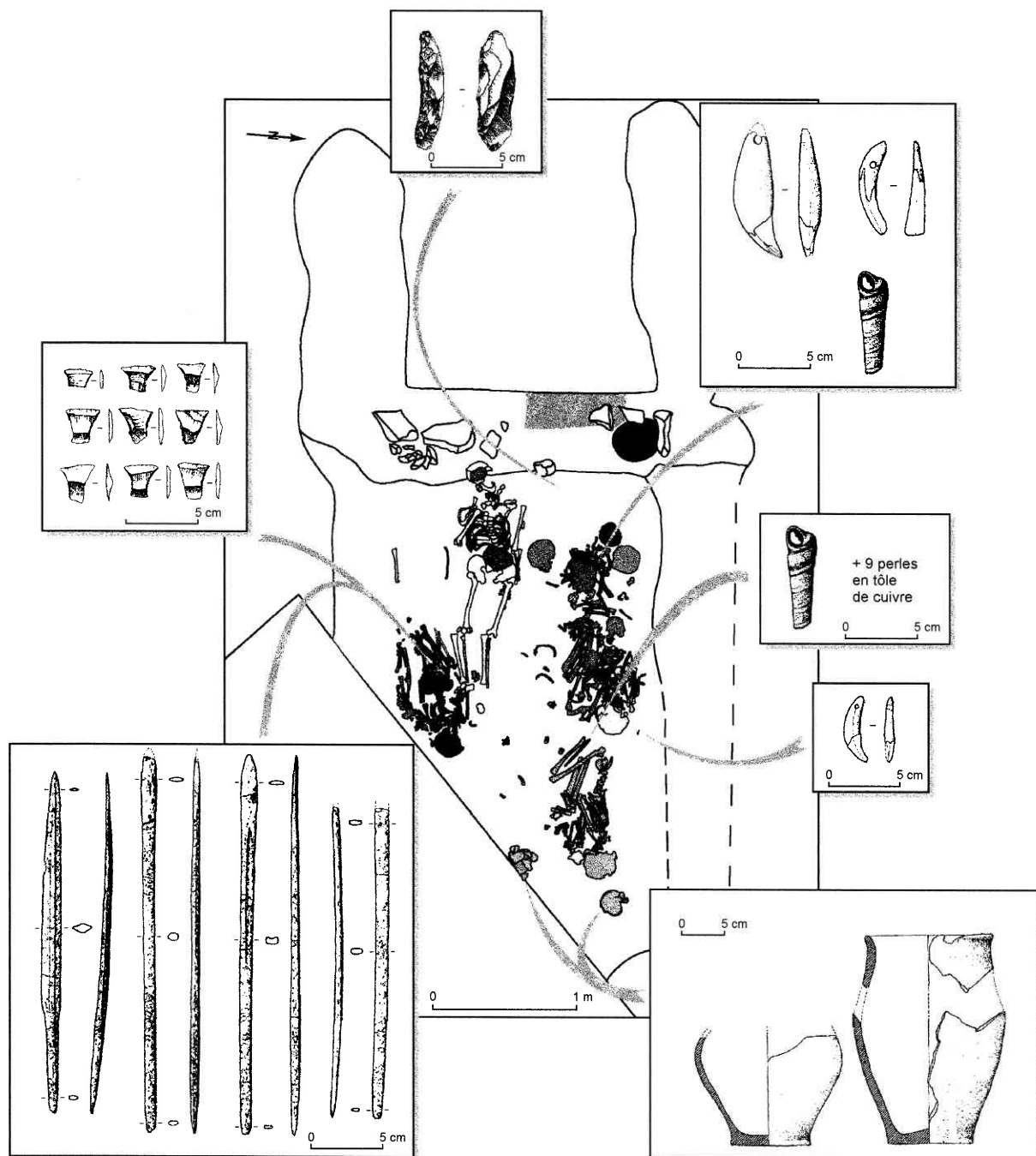


Fig. 9 — Sépulture de Vignely « La Porte aux Bergers » (Seine-et-Marne) : position du mobilier par rapport aux inhumés (d'après Chambon, 2003).

Qu'ils soient numériquement plus importants, proportionnels ou inférieurs au nombre de défunts dans une sépulture donnée, leur répartition dans l'espace sépulcral montre en effet que tous les inhumés n'ont pas été également dotés ce qui, pour les débuts du 3^e millénaire, rompt avec l'idée de pratiques profondément égalitaires au sein des sépultures collectives.

5. CONCLUSION

Pour connaître et évoluer dans l'appréhension du mobilier funéraire en matières osseuses de la fin du 4^e et du 3^e millénaire, toutes les pistes à notre disposition doivent être exploitées, qu'elles soient technologiques, fonctionnelles ou spatiales. C'est ce que nous avons tenté de présenter ici, en croisant ces trois aspects.

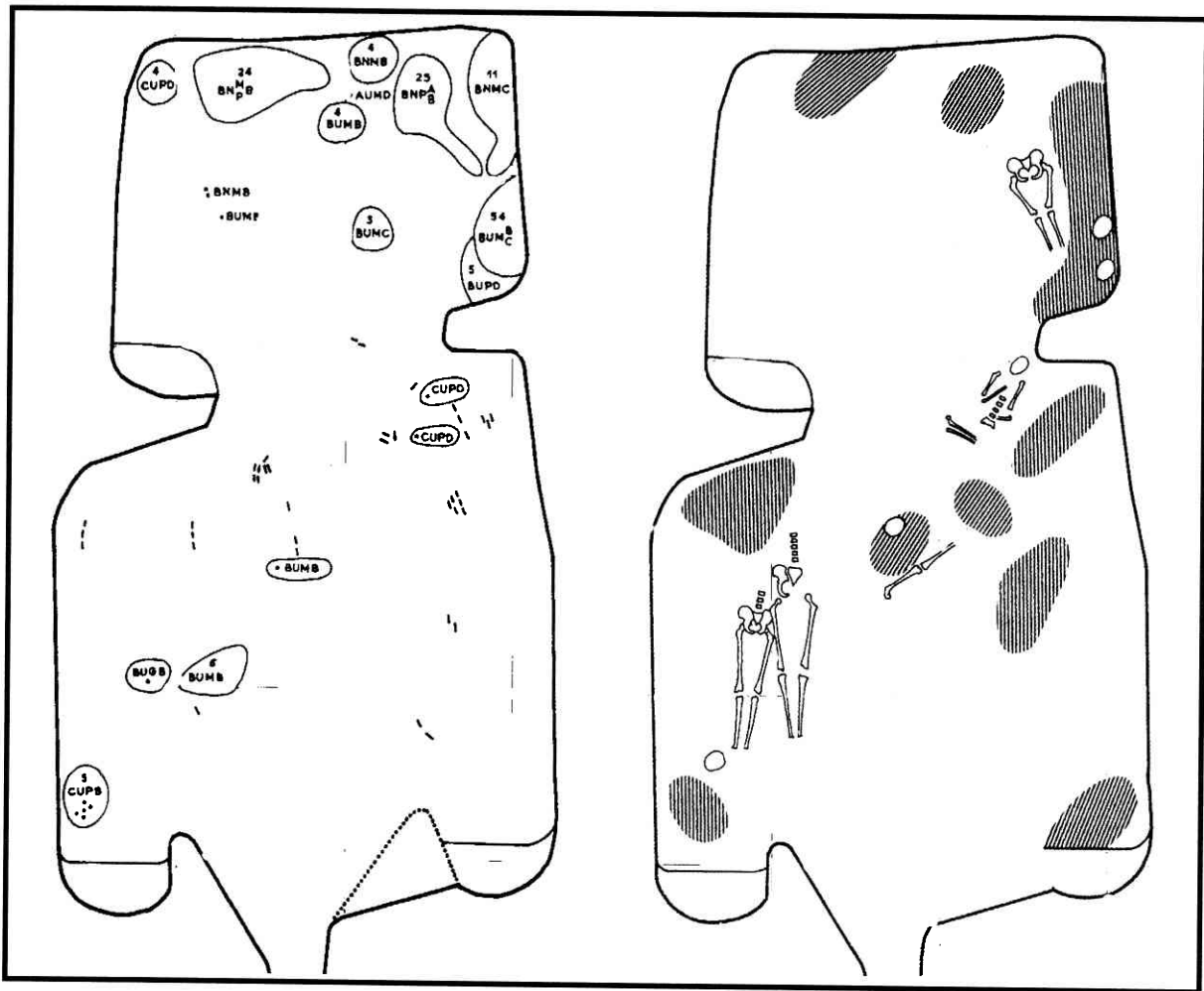


Fig. 10 — Sépulture du Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards » (Marne) : comparaison de la répartition spatiale de la parure en matière dure animale avec celle des inhumés dont le sexe et connu ; en noir les hommes, en blanc les femmes (d'après Leroi-Gourhan *et al.*, 1962).

Aussi, cette analyse met-elle en lumière les choix exercés sur la qualité des pièces qui constituent les dépôts funéraires. Ceux-ci ne sont pas fortuits, mais réalisés dans une gamme limitée de produits et structurés en fonction d'un code implicite qui, en même temps qu'il concerne les fondations des monuments, concerne un groupe de gens, en même temps qu'il caractérise des individus, caractérise leurs activités.

Ces dépôts collectifs ont une structure récurrente, vase(s), gaine(s), hache(s), poinçon(s) et sont soit parmi les plus anciens (dernière moitié du 4^e millénaire) soit du 3^e millénaire. Une évolution de leur constitution et de leur emplacement apparaît entre cet intervalle. Du plus singulier au plus complet et profus, en fonction des monuments, les assemblages funéraires contribuent probablement aussi à différencier les statuts des sépultures. En marge de ces dépôts, l'individu en tant que tel est aussi traité

et parfois « statufié » grâce à un équipement personnel variable selon sa classe d'âge et son sexe. Il ressort que les parures en matière osseuse sont le plus souvent associées aux enfants, mais pas tous, tandis que les armes le sont à quelques hommes adultes. Ces équipements personnels, limités à certains individus, contribuent encore à les différencier entre eux. Cette caractérisation de l'individu semble postérieure aux premiers dépôts collectifs et s'accroître au cours du 3^e millénaire.

Certains objets, clairement dévolus au mobilier collectif, comme les gaines de hache et les haches qu'elles contiennent, constituent une symbolique propre et « collective ». D'autres objets, associés systématiquement ou presque à des individus, tels manches d'objets et parures, répondent à une symbolique distincte, peut-être davantage attachée à refléter un ordre social au sein duquel se place une personne donnée. Dans

ce schéma binaire, les poinçons en os sont à part. Ils font autant partie des dépôts collectifs et de leur symbolique qu'ils sont relatifs à des possessions individuelles et alors signifiants d'un statut personnel : âge, sexe, fonction sociale. Aussi, par ces différences de statuts individuels et collectifs du mobilier funéraire, est-on face à un code qui, même s'il évolue dans le temps, possède en tout cas au même moment différentes facettes et significations.

Bibliographie

- ALLARD P., ANDRÉ M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F., PRAUD Y. & VALÉRO C., 1994. La sépulture collective de Vignely « La Porte aux Bergers ». In : *Le Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*. Actes du 21^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises : 395–401.
- ARNETTE S., 1961. Allées couvertes de « Seine-Oise-Marne » dans la région d'Esblly. *Gallia Préhistoire*, 4 : 17–89.
- BAILLOUD G., 1964. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à *Gallia Préhistoire*, 2. Paris, CNRS, 433 p., 7 planches hors-texte.
- BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1968. L'Hypogée de l'Homme-Mort à Tinqueux (Marne). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 65 : 479–504.
- BARGE H., 1982. *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des métaux en Languedoc*. Paris, CNRS, 396 p.
- BAUMANN F. & TARRÊTE J., 1979. La sépulture collective des Maillets à Germigny-L'Évêque (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, 22 : 143–204.
- BILLARD C., CHAMBON P. & GUILLON M., 1995. L'ensemble des sépultures collectives de Val-de-Reuil et de Portejoie (Eure) : présentation. In : *Actes du 19^e Colloque Interrégional sur le Néolithique*, Amiens, 1992. *Revue Archéologique de Picardie*, n^o spécial 9 : 147–154.
- BILLARD C. & LEGOFF I., 1996. Le monument funéraire néolithique de Poses « Sur la Mare » (Eure), premiers résultats. In : *Internéo*, 1 : 113–119.
- BURNEZ-LANOTTE L., 1987. *Le Chalcolithique moyen entre la Seine et le Rhin inférieur. Étude synthétique du rituel funéraire*. Oxford, British Archaeological Reports, International Series 354, 620 p.
- CAILLAUD R. & LAGNEL E., 1967. La sépulture collective de Bardouville « Carrière de Beaulieu » (Seine-Maritime). *Annales de Normandie*, 4 : 281–315.
- CHAMBON P., 2003. *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France*. Supplément à *Gallia Préhistoire*. Paris, CNRS, 384 p.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103–118.
- CHERTIER B., BOUTIER-NICOLARDOT C. & NICOLARDOT J.-P., 1994. L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne), lieu-dit les Gouttes d'Or. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 18 : 23–64.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du « Mont Aimé » à Val-des-Marais (Marne) : note préliminaire. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Châlons-sur-Marne, 1988. Association Régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine Historique : 117–136.
- CURTIS-GRAYBILL F. & BOESEN V., 1992. *L'Amérique indienne de Edward S. Curtis*. Paris, Albin Michel, 121 p.
- LECLERC J., 1993. Bazoches-sur-Vesle, *Le Bois de Muiseumont*. Bilan Scientifique de la Région Picardie (1992), DRAC (Service Régional de l'Archéologie) : 22–23.
- LEGOFF I., BILLAND G. & GUILLOT H., 1995. La Croix-Saint-Ouen (Oise) : une sépulture S.O.M. incendiée ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (2) : 261–265.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1962. L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallia Préhistoire*, 5 (1) : 23–133.
- MASSET C., 1995. Sur la stratigraphie de la Chaussée-Tirancourt (Somme). In : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Amiens, 1992. *Revue Archéologique de Picardie*, n^o spécial 9 : 135–139.
- MASSET C., MORDANT C. & MORDANT D., 1967. Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, 10 (1) : 75–136.

- MAUDUIT J., TARRÊTE J. & TABORIN Y., 1977. La sépulture collective mégalithique de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val-d'Oise). *Gallia Préhistoire*, **20** : 177-227.
- MODDERMAN P. J. R., 1964. The Neolithic Burial vault at Stein. *Analecta Praehistorica Leidensia*, **1** : 3-16.
- NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., POULAIN-JOSIEN T., PLANCHET N. & HOREMANS P., 1965. L'ossuaire d'Éteauville commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **62** (3) : 576-648.
- PEEK J., 1975. *Inventaire des mégalithes de la France. 4. Région parisienne*. Supplément à Gallia Préhistoire. Paris, CNRS.
- PÉTREQUIN P., ARBOGAST R.-M., MARÉCHAL D., PÉTREQUIN A.-M. & SAINTOT S., 1998. Parures et flèches du Néolithique final à Chalain et à Clairveaux (Jura). *Gallia Préhistoire*, **40** : 133-247.
- PÉTREQUIN P., CHASTEL J., GILIGNY F., PÉTREQUIN A.-M. & SAINTOT S., 1987-1988. Réinterprétation de la civilisation Saône-Rhône. Une approche des tendances culturelles du Néolithique final. *Gallia Préhistoire*, **30** : 1-89.
- PININGRE J.-F. & BRÉART B., 1985. L'allée couverte Seine-Oise-Marne de Vers-sur-Selle (Somme), I. Étude archéologique. *Gallia Préhistoire*, **28** (1) : 125-170.
- RICHARD G., 1995. Le dolmen de Mailleton à Malesherbes (Loiret) : résultats des deux premières campagnes de fouilles. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, **109** (13) : 3-22.
- SIDÉRA I., 2002. Outils, armes et parures en os funéraires à la fin du Néolithique, d'après Val-de-Reuil et Porte-Joie (Eure). Représentations individuelles et pratiques collectives. *Gallia Préhistoire*, **44** : 215-230.
- SOHN M., 2002. Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **99** (3) : 501-520.
- STRAHM C., 1979. Les épingles de parure en os du Néolithique final. In : H. Camps-Fabrer (éd.), *L'industrie de l'os et du bois de Cervidé durant le néolithique et l'Âge des Métaux*. 1^e réunion du Groupe de Travail n° 3 sur l'industrie de l'os préhistorique. Paris, CNRS : 47-91.
- TABORIN Y., 1974. La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France. *Gallia Préhistoire*, **17** (1-2) : 101-179, 307-417.
- TABORIN Y., 1993. *La parure en coquillage au Paléolithique*. Supplément à Gallia Préhistoire, **29**. Paris, CNRS, 538 p.

Adresse des auteurs :

Angélique POLLONI, Maiténa SOHN
Paris I, UMR 7041 Nanterre
Centre de Recherches en Protohistoire
Institut d'art et d'archéologie
3, rue Michelet
FR-75006 Paris
maitena.sohn@tiscali.fr

Isabelle SIDÉRA
CNRS, UMR 7055 Nanterre
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre cedex